

RECRUTE en Contrat à Durée Déterminée A compter du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

Deux Auxiliaires de Puériculture ou Agents petite enfance ou Educateurs de jeunes enfants (H/F)

Temps non complet (28h hebdomadaires) – Grade des Auxiliaires de Puériculture ou Agent social ou EJE

Au sein du service Petite Enfance, l'agent en crèche assure l'accueil et l'accompagnement de l'enfant, en lien avec sa famille, et veille à son bien-être quotidien. Sous la responsabilité de l'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE), vous aurez pour principales missions :

- ✓ Observer et analyser les besoins de l'enfant (affectifs, physiologiques, matériels).
- ✓ Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.
- ✓ Gérer la relation avec les parents et accompagner les familles dans le soutien à la parentalité.
- ✓ Animer et mettre en œuvre des activités éducatives.
- ✓ Assurer la prise des repas des enfants en respectant leurs rythmes, leurs habitudes et les règles d'hygiène et de diététique infantile.
- ✓ Respecter et faire respecter le projet pédagogique ainsi que le règlement intérieur de la structure, et respecter les protocoles de l'établissement.
- ✓ Impulser des actions auprès de l'équipe.
- ✓ Rendre compte de manière écrite et orale (transmission d'information).

Profil :

- Expérience souhaitée de 1 à 3 ans dans le secteur de la Petite Enfance.
- Diplôme d'Educateur de jeunes enfants ou d'Auxiliaire de Puériculture ou CAP petite enfance obligatoire.
- Méthodes et pratiques d'éducation.
- Développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant.
- Techniques artistiques, ludiques et manuelles.
- Connaissance en réglementation en vigueur relative à l'accueil du jeune enfant.
- Méthodes et références éducatives innovantes issues des théories de l'éducation nouvelle.
- Collaboration au travail d'équipe dans le cadre du projet de service et conduite de projet pédagogiques en lien avec le projet éducatif.
- Méthodes d'observation et d'écoute active.
- Connaissance de l'environnement territorial local.
- Capacité à travailler en équipe.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et d'adaptation.
- Flexibilité horaires.

Conditions d'emploi :

- **Postes à pourvoir en CDD à compter du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 31 août 2022.**
- **Rémunération** : en référence à la grille indiciaire des Auxiliaires de Puériculture territoriaux ou agents sociaux ou EJE et en fonction de l'expérience (Traitement indiciaire + RIFSEEP).
- **Horaires** : 28h hebdomadaires – Travail sur 4 jours – Amplitude horaires maximum 6h15 à 20h15 – Réunions en soirée une fois par mois.
- **Lieu de travail** : structures d'accueil du territoire de Liffré-Cormier Communauté.
- **Permis B** obligatoire.

Pour tout renseignement : Direction des Ressources Humaines au 02 99 68 31 31.

Candidature (lettre de motivation et C.V) à adresser avant le 13 juin 2021 à :

Monsieur Le Président
CIAS de Liffré-Cormier Communauté
Direction des Ressources Humaines
28, rue la fontaine
35340 Liffré Cedex

Ou par mail : drh@liffre-cormier.fr